Image not found or type unknown

Litige formation CNXXXX

Par **MelanieT**, le **25/07/2019** à **16:50**

Bonjour,

J'ai résilié mon contrat au CNXXXXI dans les 3 mois. Je leur doit donc 30% de la formation et 15% des fournitures. Cependant, le prix des fournitures n'est inscrit nul part, ni sur mon contrat ni sur ma facture. Ils m'ont indiqué qu'il était sur un papier descriptif de la formation (papier non signé) et qu'il s'élève à 784 euros et qu'il est compris dans le prix de la formation. A ce stade j'ai déjà payé 341 euros mais ils me demandent encore plus de 400 euros. Mais je n'estime pas que cette somme soit légale dans la mesure où le prix n'est pas indiqué sur le contrat / facture et car 15% de 784 euros n'est pas égal au prix demandé. Je ne sais plus quoi faire, je n'ai pas les moyens de payer cette somme et ne veut pas. Ils me menacent de me mettre en contentieux et de transférer mon dossier à leur avocat.

En vous remerciant par avance,
Cordialement

Par **morobar**, le **25/07/2019** à **19:31**

Bonbsoir,

Sans lire le contrat et ses annexes, difficile de vous répondre.

Ceci étant si CNXXX est l'abréviation du CNED ou centre national d'enseignement à distance, établissement public dépendant du ministère de l'éducation nationale, la preocédure de

recouvrement ira à son terme.

SI ce n'est pas le cas, vous pouvez vous reporter aux dizaines de conversations portant sur le même sujet.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés